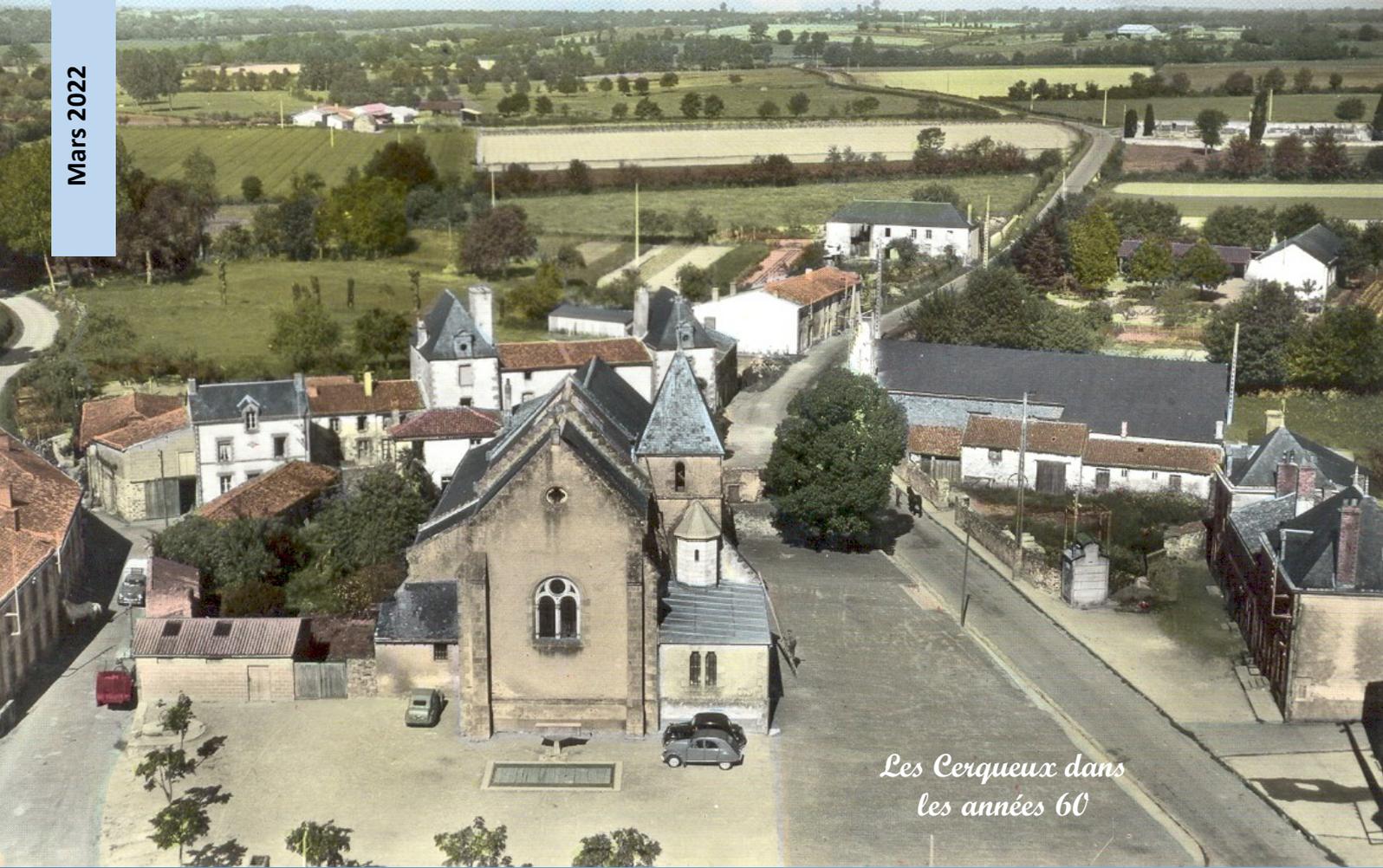


Mars 2022



*Les Cerqueux dans
les années 60*

Le journal municipal

Et aujourd'hui



Édito



Mesdames, Messieurs, chers amis

A l'heure où j'écris cet édit, les informations sur une guerre en Europe après l'invasion de l'Ukraine par la Russie tournent en boucle sur toutes les chaînes de télévision. Des souvenirs, que nos anciens pensaient enfouis au plus profond d'eux-mêmes, surtout pour ceux qui ont vécu la seconde guerre mondiale. Et notre jeunesse qui apprend que, soudain, nos valeurs sont remises en cause par un pays où règne l'autocratie.

Nos dirigeants occidentaux ont pris la mesure du défi qui nous est imposé avec des marges de manœuvre assez étroites malgré tout, car ils font face à une puissance nucléaire dirigé par un homme résolu, avec son équipe, à aller jusqu'au bout de son aventure dangereuse en Ukraine.

Dans toutes les communes de France s'organisent des collectes pour venir en aide aux très nombreux réfugiés qui ont fui leur pays. Nous avons une pensée toute particulière pour ces personnes. Le conseil municipal a voté une subvention exceptionnelle de 1 780 euros, ce qui représente 2 euros par habitant. Nous organisons, avec le soutien de l'ADC la collecte des produits de première nécessité.

Dans ces moments difficiles, après deux années de crise sanitaire, il faut absolument nous montrer soudés et solidaires avec tous nos concitoyens, surtout ceux qui sont dans la difficulté.

L'élection présidentielle va avoir lieu les 10 et 24 avril 2022. Un moment fort où il va falloir montrer avec nos nombreux votes que notre démocratie est plus forte que tout, et ainsi démontrer à ceux qui pensent que celle-ci est en danger, qu'ils se trompent.

Vous allez découvrir dans notre journal communal différents articles, et la commission communication a souhaité faire une rétrospective de nos anciens commerces du siècle dernier. Celle-ci a également fait un tour d'horizon de nos commerçants d'aujourd'hui qui sont tellement indispensables à la vie de notre commune.

Amélie Simonneau nous a fait savoir qu'elle voulait prendre une nouvelle orientation professionnelle. Je souhaite la remercier pour toutes les années passées au service de notre commune et je lui exprime, au nom de la mairie, toute la réussite possible pour son nouveau projet.

C'est Béatrice Pineau qui avait assuré l'intérim pendant l'absence d'Amélie (2019, 2020 et 2021) qui va reprendre la direction de notre service petite enfance. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Le conseil municipal continue à travailler sur les différents projets que nous avons en étude. Vous verrez bientôt l'avancée de chacun d'eux comme par exemple, la création d'une aire de jeux près de l'étang communal.

Je vous laisse le soin de prendre connaissance de notre journal communal, et, j'espère que la situation mondiale va nettement s'améliorer dans les prochains mois.

Je vous souhaite un bon printemps avec plein d'espoir dans l'avenir et surtout prenez bien soin de vous.

Joël POUPARD

Sommaire

Edito	2
Etat Civil	2
Vie municipale	3
Budget	6
Le commerce d'hier	7
Et le commerce d'aujourd'hui	8
Familles Rurales	10
Soleine	11
Club de la retraite heureuse	11
Comité de jumelage	12
Environnement	12

Carnet

Naissances

Tom Raimbault 21/02/2022

Décès

Claude Lopvet 84 ans 26/12/2021

Hélène Brébion 92 ans 20/02/2022

Philippe Cailleau 55 ans 20/03/2022



Journal municipal de la commune des Cerqueux.

Tirage à 500 exemplaires

Directeur de la publication : Joël Poupard, maire.

Commission Communication : Frédéric Point, Béatrice Balada, Michel Le Breton, Nicolas Defrance, Alain Rochais, Céline Thomas.

Crédit photos : Mairie des Cerqueux,

Maquette : Services municipaux

Impression : Connivence

L'édition du présent numéro a été mise en ligne sur le site internet www.lescerqueux.mairie49.fr le 04/04/2022 .

La vie municipale

Finances

En ce début d'année, les différents tarifs sont revus. Le budget a été voté.

Location des salles

Le tarif de location des salles, qui n'avait pas été revalorisé depuis 2019, est augmenté de 1 %.

Afin de soutenir les repreneurs du restaurant, le conseil municipal décide d'offrir les 10 premières locations de la salle du Cormier. Seul le ménage sera facturé.

Cimetière—Concessions, columbarium, jardin du souvenir

Concession 2 m ² - 50 ans.....	43 €
Concession 2 m ² - 30 ans.....	36 €
Concession 2 m ² - 15 ans.....	28 €
Columbarium – Grande case – 30 ans – Plaque non gravée incluse.....	650 €
Columbarium – Grande case – 15 ans – Plaque non gravée incluse.....	350 €
Columbarium – Petite case – 30 ans – Plaque non gravée incluse.....	400 €
Columbarium – Petite case – 15 ans – Plaque non gravée incluse.....	225 €
Vacation	20 €

Droit de place

Commerçants non sédentaires

Tarif sans électricité	5 € par passage
Tarif avec électricité	7 € par passage

Forains

Tarif électricité et eau compris	7 € par jour et par caravane
----------------------------------	------------------------------

Subventions

ABC Badminton.....	230 €
Association Boc'en Bulles.....	3 000 €
Cerquoise Amicale Vélo.....	500 €
Association des chasseurs La Préservatrice.....	182 €
Centre de Loisirs et d'Animation Cerquois CLAC.....	674 €
Comité de jumelage franco-portugais.....	500 €
Comité des fêtes.....	1 000 €
CSSP basket.....	700 €
Association de défense des cultures.....	189 €
Familles Rurales.....	500 €
La Gaule Cerquoise.....	300 €
Soleine.....	691 €
Somloiryzernay foot.....	1 200 €
UNC (Union des anciens combattants).....	550 €
A.P.E.L. Collège Daniel Brottier.....	350 €

Élèves des collèges – 10 € par élève. Subvention versée aux collèges qui en font la demande.

Frais fonctionnement école privée – Le conseil municipal accorde la participation suivante :

- ⇒ 551 € par élève du primaire x 72 élèves = 39 672.00 €
- ⇒ 1 000 € par élève de maternelle x 29 élèves = 29 000 €

Montant total de la participation : 68 672 €. Cette somme sera versée mensuellement à partir de janvier 2022.

Dotation bibliothèque – 3 210 € pour acheter des livres et payer les abonnements.

Vote du budget

Le budget a été voté lors de la réunion du 10 mars. Vous retrouverez le détail en page 6.

Les taux d'imposition n'ont pas été augmentés. Ils sont les suivants:

- Foncier bâti : 40.07 %
- Foncier non bâti : 34.95 %

Si le taux n'augmente pas, votre impôt peut néanmoins subir une augmentation puisque les bases d'imposition ont été revalorisées.



Affaires sociales

Projet jeunesse – L'association « Boc'en bulles » a été créée. La CAF étudie le dossier. L'offre d'emploi pour un animateur sera diffusée après la notification des aides de la CAF.

Direction du service enfance

Amélie Simonneau, directrice de la maison de l'enfance a démissionné de son poste au 31 mars 2022. Elle est remplacée par Béatrice Pineau que les enfants et les familles connaissent bien puisqu'elle a effectué un remplacement de longue durée à la direction du service enfance.

Cantine—Une rencontre a eu lieu avec le nouveau restaurateur pour faire un point sur le fonctionnement de la cantine et prendre en compte certaines observations formulées suite à l'audit. Quelques points relevés à l'audit sont d'ores-et-déjà en cours d'amélioration.

Groupement des communes aux noms burlesques

Plusieurs associations : Foot, comité des fêtes, Cerquoise Amicale Vélo, Soleine sont partantes pour participer aux activités. La commission souhaite qu'une délégation puisse se déplacer fin août dans le Lot pour le rassemblement annuel du groupement.

Développement et cadre de vie

Voirie

Eclairage public – La commission travaille sur un projet d'extinction de certains lampadaires.

Stationnement - Derrière l'école, le stationnement doit obligatoirement se faire en marche arrière. Les panneaux indiquant cette obligation ont été posés. Il est également rappelé que rue de l'église les places de stationnement doivent être respectées.

Matériel

Les employés communaux sont dotés d'un nouveau véhicule utilitaire qui a été mis en service fin janvier.

Un devis de remise en état de la balayeuse a été validé pour un montant de 1 164.98 €. La facture sera partagée avec la commune de La Plaine qui est co-proprétaire de la machine.

Dix plots anti-attentats ont été achetés pour un montant total de 2 217.09 € TTC.

L'ancien mobilier de la salle du conseil municipal a été vendu pour un montant de 230 €.

La commission étudie la possibilité d'acheter du petit matériel de nettoyage : autolaveuse, appareil à vapeur, aspirateur.

Un groupe de travail a été créé pour examiner le projet d'achat ou de location d'illuminations. Il est composé de Majo Bâcle, Sébastien Sigonneau et Émilie Testard.

Bâtiments

Espaces jeux – Depuis le mois de septembre, des études sont en cours pour :

- L'installation d'une clôture et réfection du sol (pose d'un sol synthétique) de l'aire de jeux du Champ Blanc.
- La création d'une aire de jeux complète près de la salle de sport (avec un sol coulé).

Les devis sont à l'étude et une demande de subvention sera déposée auprès de la Préfecture.

Porte église - Suite au remplacement de la porte, le joint brosse a été posé par l'employé communal sur le pourtour de la porte.

Salle du Cormier – Un problème d'humidité est constaté dans la réserve du matériel. Voir s'il est possible de poser des aérateurs.

Suite à une panne sur l'installation l'entreprise Dalkia a présenté un devis de réparation dont le montant est très élevé. Des devis comparatifs ont été demandés et une rencontre va avoir lieu avec les responsables de l'entreprise Dalkia qui est en charge de la maintenance de la pompe à chaleur et de divers matériels (chambres froides, etc.)

Ménage salle du Cormier – Les problèmes rencontrés portent essentiellement sur le ménage de la cuisine et le rangement du matériel dans la réserve.

Il est suggéré de laisser le ménage de la cuisine en dernier afin de faire le constat en présence des locataires. En cas de problème, soit le locataire fait le ménage, soit le ménage lui est facturé.

Même chose en ce qui concerne le rangement de la réserve. Prévoir de remettre un plan de rangement plus grand avec photo dans l'entrée de la réserve.

Mobilier mairie - Achat d'une table supplémentaire pour la salle du conseil et d'un caisson à roulettes pour le bureau du maire.

Clôture parc vélo école – En attente de livraison.

Entretien chauffage salle de sport – Le contrat de maintenance est reconduit avec l'entreprise Delestre : 1 308€.

Supérette - L'inventaire a été réalisé par une élue le 31/01/2022

Salle de sports – Le nettoyage doit être fait chaque semaine.

Elagage – Un devis d'un montant de 1 600 € HT est validé.

Local des associations—Le bardage a été changé. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Uzureau. Montant total de la réfection : 29 000 € TTC

Groupe de travail Lotissement – Le projet de cahier des charges pour le recrutement d'un maître d'œuvre est en cours d'élaboration. Il faut définir le planning des opérations en tenant compte des impératifs liés à la station d'épuration. Dans un premier temps, il ne sera possible de créer qu'une trentaine de lots.

Groupe de travail salle de sport et terrain synthétique – Trois scénarios ont été proposés au CAUE pour le projet de la salle de sport :

⇒ Construction de nouveaux vestiaires et d'une nouvelle salle de convivialité

⇒ Transformation de la salle Espoir en vestiaires et création d'une nouvelle salle de convivialité

⇒ Création d'un étage au-dessus de la salle Espoir pour y installer des vestiaires

M. Le Magadou, conseiller de la DGFIP auprès des décideurs locaux va faire une étude prospective sur la réalisation des travaux relatifs à la salle de sport et, éventuellement, à la création d'un terrain synthétique.

Concernant le terrain synthétique, une rencontre a eu lieu avec M. Perrot représentant de la ligue départementale de football. Le terrain actuel est classé T5 ce qui permet de jouer au niveau Régional. Un terrain synthétique pourrait être créé. Une réunion sera programmée avec les élus des 3 autres communes après réception de l'étude de M. Le Magadou.



Agglomération du Choletais



Sentiers de randonnées – Une étude a été faite pour ouvrir des nouveaux chemins. Cependant, par manque de financement, le projet est suspendu. L'entretien des sentiers va revenir à la commune à l'exception du sentier qui relie les sentiers de Somloire. Ce retour fera l'objet d'une compensation financière par l'ADC.

Assainissement – Une somme de 20 000 € est prévue au budget pour des travaux sur la commune des Cerqueux.

Ruralité – Une somme de 20 000 € va être attribuée à la commune (sous forme de subvention) afin de financer des travaux sur la commune (Salle de sport).

Zone artisanale – Une modification du PLU est à prévoir pour permettre la réalisation du projet d'extension de l'entreprise Transports Brémond.

Eau potable – Une élue signale que Véolia-Eau de Cholet a ouvert des comptes « assainissement-puit » à des personnes qui n'ont pas de puit. Les personnes concernées doivent appeler Veolia pour demander la rectification. Information à relayer sur le site internet.

Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI) – Le conseil municipal émet un avis favorable sur le projet de Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPi) de l'Agglomération du Choletais.

Aménagement – Des groupes de travail sont formés pour étudier la conformité du PLUIH avec la Loi climat et résilience.

RH-Finances – Lors de la dernière réunion un point a été fait sur le développement de la fibre sur le territoire. En ce qui concerne la commune des Cerqueux, 98,42 % des logements sont raccordables ce qui représente 436 logements sur 443.

Environnement

Station d'épuration – Les contrôles de conformité devraient être réalisés au 1^{er} semestre 2022, sous réserve de trouver une entreprise pour les réaliser.

Terrain écopoint – Le conseil municipal souhaite récupérer le terrain de l'ancien écopoint afin d'y stocker des matériaux pour les services techniques. Toutefois, il s'engage à laisser la possibilité à l'Agglomération du Choletais de mener les études pour une nouvelle station d'épuration ou l'amélioration de la station existante.

Broyage – Une campagne de broyage des végétaux est organisée entre le 19 mars et le 13 mai 2022 dans les communes de l'ADC. En 2021, 30 tonnes de déchets ont été récupérés et la l'opération a coûté 19 400 €.



Secrétariat de mairie



2, rue du Vieux Logis
49360 LES CERQUEUX

Tél. 02.41.55.90.12

Mail : mairie.cerqueux@orange.fr
www.lescerqueux.fr

Le secrétariat de mairie est ouvert au public.

Lundi : 9h00—12h15

Mardi : 8h00-12h15 et 15h00-17h30

Mercredi : 8h00-12h00

Jeudi : 8h00-12h15 et 15h00-17h30

Vendredi : 8h00-12h15 et 15h00-17h30

Samedi : 9h00-12h00

Le secrétariat de mairie sera exceptionnellement fermé le samedi 16 avril 2022.

Cartes d'identité et passeports



Le secrétariat de mairie est très souvent sollicité pour des demandes de cartes d'identité et de passeport. Depuis 2009, toute personne souhaitant l'établissement d'une carte d'identité ou d'un passeport, doit déposer son dossier, quelque soit son domicile, dans une mairie équipée d'une « **station d'enregistrement de demande de passeport biométrique ou de carte d'identité** ». **La mairie des Cerqueux n'est pas équipée de cette station.**

Comment faire la demande ?

Vous devez remplir une pré-demande en ligne sur le site de l'ANTS en créant un compte ou en passant par France Connect (n'oubliez pas de vous munir de vos codes d'accès).

Il faut renseigner certains éléments concernant votre identité et celle de vos parents. Il faudra ensuite vous rendre dans une mairie équipée pour finaliser la demande avec les pièces justificatives.

La mairie récupérera vos données grâce au numéro de pré-demande, vérifiera vos pièces justificatives et recueillera vos empreintes.

Conservez le numéro de votre pré-demande : il est indispensable à la mairie.

Liste des communes équipée d'une station d'enregistrement

Cholet) 02.72.77.20.00
Vihiers) 02.41.75.58.00
Bressuire) 05.49.80.49.80
Mauléon) 05.49.81.17.00
Cerizay) 05.49.80.57.11
Saint André de la Marche) 02.41.55.36.76

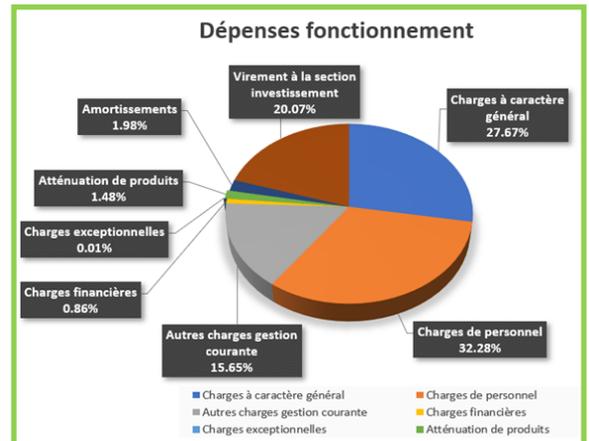
ATTENTION

Les délais d'obtention sont très longs et peuvent aller jusqu'à 5 mois.

Budget 2022

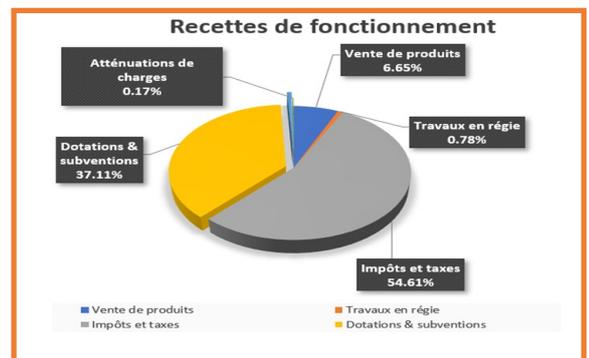
Dépenses de fonctionnement

27,67 %	Charges à caractère général	320 580 €
32,28 %	Charges de personnel	374 000 €
15,65 %	Autres charges de gestion courante	181 300 €
0,86 %	Charges financières.....	10 000 €
0,01 %	Charges exceptionnelles	100 €
1,98 %	Amortissements.....	23 000 €
1,48 %	Atténuation de produits	17 100 €
20,07 %	Virement à la section d'investissement.....	232 532 €
	Total des dépenses	1 158 612 €



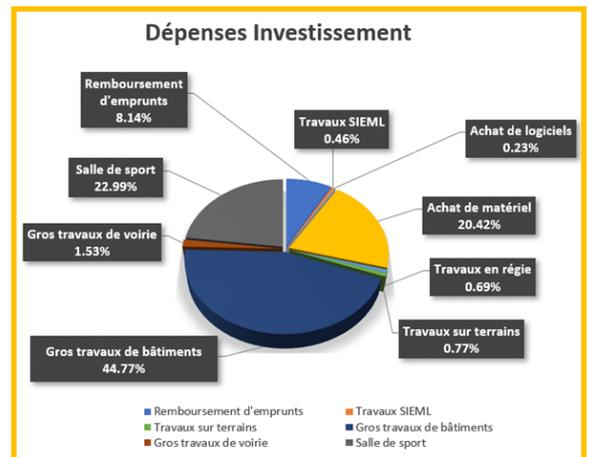
Recettes de fonctionnement

6,65 %	Vente de produits	77 000 €
0,78	Travaux en régie	9 000 €
54,61 %	Impôts et taxes	632 677 €
37,11 %	Dotations & participations.....	429 935 €
0,69 %	Autres produits de gestion courante	8 000 €
0,17 %	Atténuation de charges	2 000 €
	Total des recettes	1 158 612 €



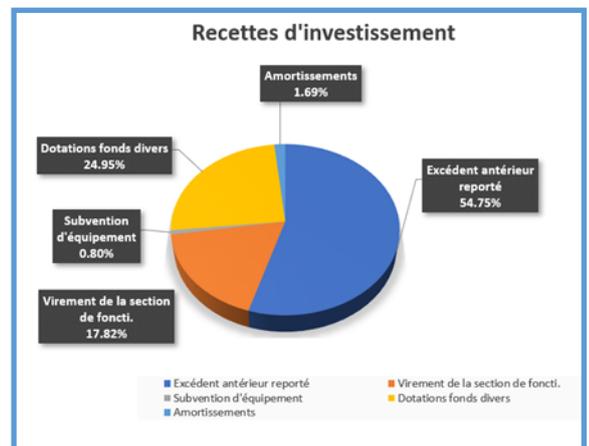
Dépenses d'investissement

8,14 %	Remboursements d'emprunts.....	106 205 €
0,69 %	Travaux en régie	9 000 €
0,46 %	Travaux SIEML.....	6 000 €
0,23 %	Achat de logiciels	3 000 €
20,42 %	Achat de matériel	266 400 €
0,77 %	Travaux sur terrains	10 000 €
44,77 %	Gros travaux de bâtiments	584 209 €
1,53 %	Gros travaux de voirie.....	20 000 €
22,99 %	Salle de sport	300 000 €
	Total des dépenses	1 304 814 €



Recettes d'investissement

54,75 %	Solde reporté	714 324 €
17,82 %	Virement de la section de fonctionnement.....	232 532 €
1,69 %	Amortissements.....	22 000 €
24,95 %	Dotations, TVA.....	325 498 €
0,80 %	Subventions	10 460 €
	Total des recettes.....	1 304 814 €



État de la dette pluriannuel

Année	Annuité	Année	Annuité	Année	Annuité	Année	Annuité
2022	116 056.57 €	2023	65 014.31 €	2024	47 731.06 €	2025	47 149.79 €

Le commerce d'hier

Pour cette année, la commission communication a souhaité mettre en avant les commerces, l'artisanat, les exploitations agricoles et les entreprises qui existent sur la commune.

De nombreuses informations proviennent du site internet créé par M. Michel Denéchère, décédé en octobre dernier. Nous remercions son épouse Nicole d'avoir autorisé l'accès à ces informations. www.lescerqueux.com.

Commençons par vous présenter les commerces. Le plan ci-dessous vous permettra de mieux vous situer.



Les cafés

Les cafés étaient nombreux dans la commune. Jusque dans les années 50 on en comptait 9 qui fonctionnaient en même temps. Beaucoup avaient des activités multiples :

Honoré Humeau a exercé sa profession de cafetier en plus de son activité de forgeron puis d'entrepreneur de battages. Son épouse Séraphine tenait le bureau de tabac près de la forge (au n° 12 de la rue Amand Michaud).

On trouvait également des cafés près des carrières de granit, l'un à la Foucherie tenu par Aimé Berson et l'autre au Moulin de la Sérvie tenu par Félix Grolleau.

Nestor Noyer était vigneron et tenait un café au n° 20 de la rue Amand Michaud.

Victor Jadeau et son épouse Joséphine tenaient un café rue Amand Michaud ⑥. Joséphine était également charcutière, au décès de son mari, en 1938, elle a continué les deux activités. Plus tard, c'est son fils Daniel qui a pris la suite jusqu'à son décès en 1983. Il collectait également les ordures ménagères avec son cheval et sa remorque.

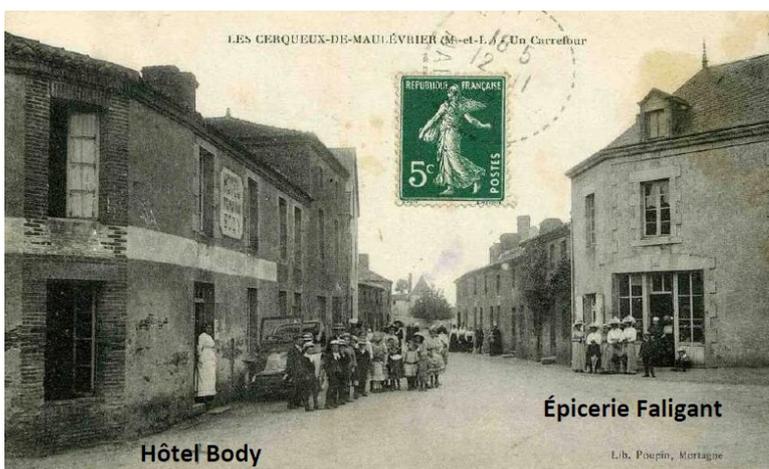
Le café Fenneteau était situé en face l'église ⑩. Au décès de Monsieur Fenneteau, en 1936, c'est leur fille Marie-Louise, qui a repris l'activité. Dans une pièce, au rez-de-chaussée, il y avait le café et dans la seconde pièce elle vendait des chemises, des casquettes, de la mercerie, dans un fouillis indescriptible. A son décès, sa licence fut reprise par la P'tite Marmite.



Les restaurants

Eugène et Théodosie Body tenaient un hôtel dans lequel on faisait également des mariages. Certaines personnes qui travaillaient aux Cerqueux étaient pensionnaires de l'hôtel Body. Au décès de son père, en 1944, c'est Hubert qui a pris la relève mais en abandonnant l'activité hôtel. Il exerçait aussi la profession de roulier, c'est-à-dire qu'il possédait un cheval et une remorque et qu'il transportait des marchandises pour les particuliers (bois, charbon...) ③

Eugène et Marie GIRARD étaient déjà hôteliers en 1911. En 1928, l'activité fut reprise par leur fils, Eugène, et son épouse, Marie. Au décès d'Eugène, Marie continua seule l'activité. En 1944, elle se remaria avec Baptiste HERAULT. Ensemble ils continuèrent l'activité jusqu'au 31 mars 1975. Nombre de repas de noces ont eu lieu dans cet établissement. ④



Les épiceries

Autrefois, il n'était pas question d'hypermarchés, de supermarchés ni même de supérette. En revanche, les épiceries étaient nombreuses dans nos petits bourgs.

Aux Cerqueux, dans les années 60 on en dénombrait encore quatre :

⇒Emilienne BERTHONNEAU, sur la route de Somloire ❶ de 1946 à 1966,

⇒Marie GUILLOTEAU puis sa belle-fille Cécile, de 1921 à 1971, à l'angle de la rue Amand Michaud et de la rue de l'église ❷.

⇒Marie FALIGANT, de 1911 à 1965, au carrefour, à l'angle de la route de Somloire et de la rue Amand Michaud ❸.

⇒Marie BODY, de 1926 à 1966, puis sa fille Clotilde jusqu'en 1983, derrière l'église près de la mairie actuelle, à l'emplacement des logements des Camélias ❹.

En 1983, les deux dernières épiceries ferment pour cause de retraite de Rose Caillaud et Clotilde Berson.

C'est à cette époque que la supérette les remplace. Elle est installée dans l'ancien garage de M. Dutin. Elle est tenue par Jacky et Jacqueline Fenneteau.

Elle est tenue successivement sous différentes enseignes par :

⇒Jacky et Jacqueline Fenneteau de 1983 à 1992.

⇒Bernadette Servot de 1993 à 1998

⇒Laëtitia Oger de 1998 à 2000

⇒M. Guibert pendant quelques mois en 2000.

⇒En juin 2000, la commune rachète le bâtiment et le matériel.

⇒Maryline Louchart et Laurent Certal de septembre 2000 à Décembre 2001

⇒Jean-Luc Le Houx et Michèle Arduin du 15/01/2001 au 22/08/2004

⇒Vojislav Cvetkovick (dit Voya) du 11/12/2004 au 31/12/2005

⇒Marie-Claire Moreau du 01/07/2006 au 15/01/2010

⇒Anthony Servot du 29/01/2010 au 30/06/2014.

⇒Aurélie Sigonneau depuis le 04/07/2014.

Pour l'anecdote, la balance sur la photo ci-dessous est celle de l'épicerie de Marie Faligant. Cette balance trône aujourd'hui à l'Oie en Vendée, dans le magasin d'optique de Marion, son arrière petite fille.



Et le commerce d'aujourd'hui

La supérette aujourd'hui

Aujourd'hui la supérette est tenue par Aurélie Sigonneau.

Aurélie, quel est votre parcours professionnel ?

J'ai un BEP de secrétaire . J'ai travaillé comme comptable, vendeuse en prêt à porter, hôtesse d'accueil, standardiste, secrétaire puis j'ai été intérimaire en usine.

Quand avez-vous repris ce commerce ?

J'ai repris le magasin le 4 juillet 2014.

Pourquoi avez-vous fait le choix de la commune des Cerqueux ?

On a découvert une commune jolie, accueillante et vivante avec le bar-restaurant. L'école située à proximité du commerce, c'était idéal pour mes enfants et le fait que la commune soit propriétaire des murs et que le loyer soit très faible est un bel avantage.

Quelles sont vos activités

C'est un commerce alimentaire avec un dépôt de pain, un rayon boucherie-charcuterie, un dépôt de pressing, du gaz.

Je fais des livraisons à domicile et depuis 2019, je fais office de relais pour la Poste.

Lesquelles avez-vous développé ?

On a continué à faire des prestations de traiteur, on a créé les livraisons à domicile et le relais avec La Poste.

Quels sont vos projets ?

Continuer le plus longtemps possible.

Quelles sont vos difficultés ?

Les difficultés sont plus financières avec les charges sociales du Régime Social des Indépendants (RSI) qui sont très lourdes.

Je suis bien dans mes baskets, heureuse d'être là et de voir mes fidèles clients.



Aurélie Sigonneau

Vivéco 

Tél. 02.41.64.33.90

Le restaurant aujourd'hui

Depuis le début janvier 2022, la P'tite Marmite a été reprise par Vanessa et Yannick Perrouin.

Quel est votre parcours professionnel ?

Yannick : J'ai commencé par un parcours en apprentissage BAC/BTS au sein d'une Brasserie située au centre-ville de Metz (57). J'y suis resté en CDI pendant 9 ans. J'ai gravi les échelons jusqu'au poste de directeur d'établissement. En 2014, j'ai pris la direction d'un restaurant à Toul (54), j'y suis resté jusqu'en 2016.

En 2016, j'ai pris direction d'un établissement au cœur du plus grand centre commercial de Metz : il s'agit de l'enseigne 100 patates, restaurant pilote du groupe. Durant 4 ans j'ai eu de nombreuses missions à réaliser notamment l'accompagnement des nouvelles ouvertures d'établissements, la formation des équipes, etc. En 2020, j'ai quitté mon poste pour venir m'installer en Maine et Loire

Vanessa : J'ai commencé par un apprentissage en boulangerie pâtisserie chocolaterie à Montigny lès Metz (57). J'ai signé un CDI et j'ai évolué vers un poste de responsable en pâtisserie, chocolaterie, confiserie, salon de thé.

En 2011, j'ai changé d'emploi et suis devenue agent commercial en immobilier. En 2014, l'arrivée de notre deuxième enfant, me décide à ralentir le rythme effréné de mon métier. J'intègre un nouveau poste en CDI, au sein d'une association d'entraide où j'ai en charge la gestion du parc immobilier d'environ 500 logements. En 2017, je suis une formation de secrétaire assistante et j'intègre un Centre d'Information et d'Orientation au sein d'un Lycée en qualité secrétaire de direction.

En 2020, j'ai quitté mon poste pour venir m'installer dans le Maine et Loire.



Tél. 02.41.55.90.11

Yannick et Vanessa avec Françoise et Marc Rabier →

Quand avez-vous créé ou repris ce commerce

Nous avons repris le restaurant la p'tite marmite, le 3 janvier 2022.

Pourquoi avez-vous fait le choix de la commune des Cerqueux ?

Le destin nous a mené sur la commune des Cerqueux. Après de nombreux mois passés sur un autre projet de reprise, au centre ville de Cholet, qui n'a pas abouti.

En août 2021, nous prenons la décision de reprendre nos recherches et nous lisons un article du journal de l'Ouest France, qui fait référence à un établissement à la recherche de repreneur à proximité de Maulévrier. Après quelques recherches, nous trouvons les coordonnées et prenons contact. Quelques jours après nous rencontrons, Françoise et Marc, une superbe rencontre, ce que nous pouvons appeler un match parfait !

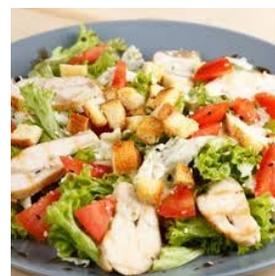
Nous avons à l'unanimité, su dès nos premiers échanges que l'histoire de la P'tite Marmite allait se poursuivre!

Aussi, un grand merci, à tous les salariés, habitants, associations du secteur qui nous sont fidèles et nous encouragent pleinement dans cette nouvelle aventure.

Quelles sont vos activités ?

L'entreprise La P'tite Marmite, a de nombreuses activités :

- ⇒ Restauration sur place
- ⇒ Restauration à emporter
- ⇒ Traiteur sur place
- ⇒ Traiteur en livraison
- ⇒ Bar
- ⇒ Tabac
- ⇒ Service repas de collectivité



Quelles activités avez-vous développé ?

- ⇒ L'activité bar au travers des événements sportifs.
- ⇒ L'offre anti-gâchis que nous avons mise en place depuis notre reprise.

Quels sont vos projets pour votre commerce ?

Pour le moment, nous avons à cœur de poursuivre sur le chemin commencé par nos prédécesseurs qui ont su développer de nombreuses activités. Bien-sûr nous avons des projets de développement mais cela viendra dans un second temps....

Rencontrez-vous des difficultés ?

La seule difficulté que nous rencontrons pour le moment est le suivi facturation de nos comptes clients qui sont très nombreux.



Notre association est née en 1974 avec pour objet la mise en place d'un service d'aide-ménagère. Elle portait alors le nom d'Association Familiale et était affiliée à la Confédération Nationale de la Famille Rurale. L'association Familiale deviendra Familles Rurales en 1992.

Depuis sa création, l'association a « chapeauté » une multitude d'activités :

- ⇒ Le service d'aide-ménagère et d'aide-familiale qui est passé à l'ADMR en 1988
- ⇒ La cantine scolaire est reprise en 1975 en remplacement des religieuses qui préparaient les repas. Le service et le personnel ont été transférés à la commune en septembre 2002.
- ⇒ La ruche et CEV (maintenant appelé Accueil de Loisirs) sont ouverts pendant les vacances d'été de 1976 à 1998.
- ⇒ Les cours de couture
- ⇒ La gymnastique pour adultes et enfants

- ⇒ Service de baby-sitting
- ⇒ Les séances d'activités manuelles pour grands et petits
- ⇒ Le théâtre – La troupe « Les Planches Cerquoises » a été créée en 2009 et s'est arrêtée en 2019
- ⇒ Le cinéma itinérant appelé « Ballad'images » qui fonctionnera entre 1991 et 2017.

Plusieurs activités ont été lancées par Familles Rurales avant de s'arrêter ou de passer sous un autre mode de fonctionnement.

- ⇒ La garderie périscolaire qui a fonctionné pendant seulement un trimestre en 2000 et a cessé faute de fréquentation.
- ⇒ Le service de prêt de livres créé en 1997 après l'arrêt du passage du bibliobus. Ce service de prêt de livres est plus particulièrement destiné aux enfants. Les 300 livres achetés seront ensuite donnés à la bibliothèque municipale créée en 1998.

Depuis 2019, notre association ne compte plus que deux activités :

Les loisirs créatifs ont lieu de septembre à juin, deux mardis par mois de 15h30 à 18h00, au local Familles Rurales. Les personnes y viennent pour faire de la peinture, de la mosaïque et différents autres travaux sous l'œil attentif et les conseils avisés de Brigitte Le Dilly.

L'activité sportive fitness est encadrée par Yohanna Babarit qui propose des séances dynamiques et variées avec :

- ⇒ Renforcement musculaire
- ⇒ Gym douce (pilate, yoga, tai-chi)
- ⇒ Cardio danse, aérobic.
- ⇒ Cardio training

Les séances ont lieu tous les mercredis de 19h15 à 20h15 (sauf pendant les vacances de Noël) à la salle du Cormier ou à la salle de sport quand la salle du Cormier est occupée.

Du nouveau !

Pour répondre à la demande, nous envisageons de créer une section gym douce. Cette activité consiste en du renforcement musculaire adapté aux conditions physiques des seniors. Cela permet d'aider les personnes à éviter les chutes, maintenir la souplesse des articulations, prévenir les maux de dos et autres douleurs et ainsi rester fort et autonome le plus longtemps possible. Et c'est sans limite d'âge !

Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez répondre au sondage sur la feuille ci-jointe (à déposer à la supérette Viveco 27, rue Amand Michaud avant le 20 avril 2022).



Marche Gourmande
Semi Nocturne
Organisé par le Comité des Fêtes

Samedi 23 Avril 2022
Les Cerqueux
5ème édition



Le parcours	Inscriptions	Informations
2,5 km Départ à la salle Apéro	Uniquement <u>sur réservation</u> auprès d'Anselme	Tarif adulte : 15€ Tarif enfant : 7€ jusqu'à 11 ans inclus
5 km Plat		Départ entre : 18h00 et 20h00 Salle du cormier Les Cerqueux
7,5 km Fromage	06 22 94 68 57 02 41 62 32 12	
10 km Dessert à la salle		



Marché de printemps
Samedi 30 avril 2022
De 10h00 à 12h00
Dans la cour de l'école

Des bons de commande sont à votre disposition à la supérette Viveco ainsi qu'à la mairie des Cerqueux.

Les bons de commande sont à retourner pour le 4 avril 2022 avec le chèque à l'ordre de l'A.P.E.L. dans la boîte aux lettres de l'école.

L'année passée a vu de nombreux changements au sein de la résidence.

Il y a eu l'accueil de nouveaux résidents mais aussi de nouveau personnel avec l'arrivée de Gwladys Baudon qui remplace Justine Chauvé et d'Alexandra Da Silva qui remplace Caroline Subileau en congé parental. Nous avons pu compter cette année encore sur nos « jeunes » (Mathilde, Elodie, Primila, Ludivine, Nolann, Clémence et Louise) pour compléter l'équipe sur les week-end et les vacances.

Fait marquant également la création du Conseil de Vie Sociale (CVS). Il est constitué de 2 représentants des familles Mesdames Hay et Chupin), 2 représentants des résidents (Monsieur Lièvre et Madame Guilly), 2 représentants du personnel (Mesdames Gybels et Dambrine), et un membre de l'association (Madame Michaud). L'objectif est de pouvoir échanger sur la vie de la résidence en abordant tant les points positifs que les points négatifs afin d'améliorer le quotidien des résidents.

L'association a également investi dans la rénovation du bâtiment avec la réfection des peintures des couloirs, la pose de volets roulants dans la salle à manger et le salon, la WIFI, et bientôt la pose d'une porte automatique coulissante dans l'entrée.

Malgré les contraintes sanitaires, les animations ont pu être maintenues tout au long de l'année et nous allons essayer de proposer des animations à thème ou sorties tous les mois.



Enfin, il faut noter que les événements qui ont secoués la commune début décembre, ont profondément marqués les esprits. Plusieurs résidents et personnels ont manifesté des troubles du sommeil, de l'anxiété, de la peur.

Pour terminer sur une note positive, nous avons programmé la fête des familles au 26 mars 2022. Après 3 ans d'absence nous avons tous hâte de nous retrouver autour d'un bon repas préparé par la p'tite Marmite.

Club de la retraite heureuse



L'année 2021 s'est terminée comme elle a commencé, avec autant de restrictions et de précautions à prendre pour mettre le nez dehors. Nous avons connu un peu de mieux au moment des vacances et en septembre juste pour les anniversaires de 2020. Tous étaient heureux de se retrouver. Le repas communal aussi été très apprécié. Mais l'accalmie fut de courte durée ! Oubliés, les anniversaires de 2021, la bûche de Noël !

Malgré les efforts de chacun, vaccin, gel, masques, on n'avance pas vite... Il paraît qu'il faut « faire avec ».

Alors résolution est prise, repartons du moins en interne : les jeudis après-midi depuis le 10 mars à 14h30. Et on avisera au fil des jours. Pour le moment nous laissons de côté les déplacements à l'extérieur comme les concours inter-clubs ou les autres rassemblements.

Nous avons repoussé l'assemblée générale de janvier. Elle a eu lieu le 17 mars.

A l'heure où nous écrivons cet article, nous comptons sur la présence de tous les inscrits, mais aussi sur la relève.



Malgré la crise sanitaire, les anniversaires de 2020 ont pu être fêtés.

Jeunes et moins jeunes, vous pouvez venir vous inscrire le jeudi après-midi lors de nos rassemblements. Venez apporter des idées nouvelles et ensemble nous passeront d'agréables moments

Rando du poulet à la Portugaise

Le 15 mai 2022, nous organisons notre Rando du « Poulet à la Portugaise ». Nous prévoyons 4 circuits de randonnées pédestres : 7, 9, 12, 16 et variante de 2 km. Les inscriptions ont lieu à la salle du Cormier de 8 h à 10 h et à l'arrivée un plateau repas vous sera servi.

Nous préparons les poulets, le vendredi et ceux-ci sont grillés le dimanche matin, sur les barbecues dès 6 heures du matin par les bénévoles.

Le 6 juillet nous recevrons, pour la 11^{ème} année, 70 collégiens et leurs professeurs du Collège « Via Sacra » de Viseu au Portugal. Cet échange avait été interrompu à cause du Covid.



Une pensée pour Dominique Fleurance qui nous a quitté le 20 Août et avait été secrétaire de notre Association pendant de nombreuses années.



Si vous souhaitez réserver des poulets pour le dimanche 15 mai 2022.

Appelez au 02.41.55.91.62 avant le 1^{er} mai 2022

Environnement

Ne brûlez pas vos déchets verts

Le printemps est arrivé. Pour les particuliers, l'entretien du jardin génère des déchets verts que l'on estime en moyenne en France à 160 kilos par personne et par an.

Pour s'en débarrasser, certains peuvent être tentés de les brûler.

Cette pratique est interdite !

Au-delà des possibles troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des risques d'incendie, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants.

Brûler vos déchets vous expose à une **contravention de 750 €** (article R541-78, 14e du code de l'environnement).

Ne brûlez plus vos déchets verts,

Valorisez les !

- ⇒ En les compostant
- ⇒ En les broyant
- ⇒ En les déposant à la déchèterie

Broyage des végétaux

C'EST GRATUIT !

Du 19 mars au 13 mai
Vendredi après-midi de 14h à 17h

- 25 Mars – St Léger sous Cholet
Centre technique municipal
- 25 mars – Yzernay
Parking du stade
- 1^{er} avril – Maulévrier
Centre technique municipal
- 29 avril – Chanteloup les Bois
Parking Espace Fauconnier
- 29 avril – Bégrolles en Mauges
Centre technique municipal
- 6 mai – Vezins
Parking restaurant scolaire
- 13 mai – Trémentines
Parking salle Audigane

Inscription obligatoire

Renseignements

- Au secrétariat de mairie
- Sur www.cholet.fr
- Au n° vert 0800.97.49.49

Carte déchèterie

Chaque déchèterie ou éco-point est accessible à l'ensemble des usagers de l'AdC avec une seule et même carte.

A compter du 1^{er} septembre 2022, le contrôle d'accès sera déployé sur l'ensemble des sites.

Si vous n'avez pas encore votre carte d'accès aux déchèteries, vous pouvez en faire la demande :

- A l'aide d'un imprimé à demander en Mairie.
- En ligne sur le site de Cholet.fr
- Par téléphone au n° vert 0800.97.49.49
- A l'accueil de la Direction de l'Environnement—11, rue de l'Abreuvoir 49300 Cholet.

Une carte gratuite par foyer (facturée 10 € en cas de perte ou de vol).

La carte donne droit à 12 passages par an avec des recharges possibles de 5 passages pour 10 €.

